

### L'ajournement

Par exemple, j'ai ici une coupure de presse du *Citizen* du 13 mai 1980 et j'y lis:

Le gouvernement du Zimbabwe s'est adressé aux experts médicaux d'Ottawa pour obtenir des conseils sur la réadaptation de quelque 5,000 de ses mutilés de guerre. Le Dr Sidney Dinsdale, chef de psychiatrie au centre de réadaptation de l'Hôpital royal d'Ottawa, s'envolera à destination du Zimbabwe vendredi pour partager avec d'autres médecins ses connaissances dans le domaine de la réadaptation des amputés et autres blessés graves.

Voilà le genre d'aide massive qui a été fournie à ce pays par le monde entier. Par l'intermédiaire de l'ACDI, le Canada a investi quelque 50 millions de dollars et encore dix ou 12 autres millions de dollars en détachant des enseignants et en accordant d'autres formes d'aide.

En même temps, nous entendions des rumeurs selon lesquelles le pays pourrait s'orienter vers le parti unique. C'était justement pour cette raison que les pays occidentaux estimaient qu'il y avait un certain degré d'urgence et que l'aide devait être envoyée aussi rapidement que possible, afin de favoriser la viabilité de l'économie du pays et, par là même, celle du multipartisme.

Il y a un an environ, j'ai déjeuné avec un député du Zimbabwe. En fait, j'ai su par la suite que c'était un député en exil et qu'il voyageait de par le monde pour plaider non seulement sa cause, mais aussi celle d'un de ses collègues à l'assemblée, et pour faire connaître l'inquiétude de beaucoup de ses compatriotes, blancs et noirs, qui craignent l'oppression en raison des manœuvres d'intimidation du service des renseignements dans l'ensemble du pays.

La crainte que j'entretenais au sujet du Zimbabwe a été avivée parce que j'avais des preuves qu'elle était fondée. J'ai commencé à écrire à notre secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) pour lui faire part de mes préoccupations. Sa première réponse laissait entendre que mes craintes avaient quelque chose d'alarmiste, que rien ne les confirmait et qu'on ne devait pas se faire de souci parce que, selon les rapports, tout allait très bien.

J'ai poursuivi cette correspondance et je me suis alarmé de plus en plus de voir que nos représentants au Zimbabwe n'étaient pas plus vigilants. Les plus récents communiqués nous apprennent, comme ceux de la dernière semaine ou des dix derniers jours, que l'oppression ne s'exerce pas seulement contre les membres élus du Parlement, mais qu'elle se généralise dans toute la campagne. Les journaux parlent de fosses peu profondes creusées dans toute la région et de mesures de harcèlement. Voici maintenant que le chef de l'opposition doit aller se réfugier en Angleterre.

Le plus alarmant, c'est que les ministres de la Couronne du parti au pouvoir réclament l'anéantissement du parti d'opposition, je dis bien du parti et non de ses membres. Tout cela, monsieur le Président, nous porte à croire que ce pays se dirige vers un État à parti unique, et quand je lis des articles qui confirment ce que je savais il y a un an, soit que les Nord-Coréens sont en train de former une garde d'élite au Zimbabwe, nous avons toutes les raisons de nous inquiéter.

● (1805)

La question toute simple que je pose au secrétaire parlementaire est la suivante: pouvons-nous exercer des pressions sur le gouvernement du Zimbabwe pour nous assurer que l'aide que nous accordons à ce pays ira aux citoyens et ne sanctionnera

pas le régime d'oppression auquel le gouvernement soumet la population?

**M. Jean Lapierre (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier le député d'avoir soulevé la question. Je voudrais lui assurer que, comme gouvernement, nous avons transmis son message et celui que nous avons reçu des journaux sur certaines activités qui ont cours au Zimbabwe.

Nous avons eu la semaine dernière la visite d'un membre de ce gouvernement. Nous nous sommes longuement entretenus avec lui des circonstances qui ont entouré les événements du dernier congé de Noël. Nous croyons savoir que le gouvernement a par la suite envoyé la police et des unités militaires dans cette région pour réprimer un mouvement de dissidence. Il semble qu'au cours de ces opérations, un grand nombre de personnes aient été blessées ou tuées.

Ces nouvelles nous préoccupaient grandement et nous avons fait part de nos inquiétudes aux autorités supérieures du Zimbabwe. Nous avons formulé le vœu qu'un règne de paix et d'harmonie succède aux conflits. Les autorités de ce pays nous ont donné l'assurance que la pacification nationale demeurerait leur principal objectif. Le gouvernement du Zimbabwe nous a aussi informés qu'une équipe de trois personnes avait été désignée pour enquêter et entendre les mémoires du public en général ainsi que des organismes religieux et privés. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une commission d'enquête officielle, elle a été créée sur l'ordre du premier ministre Mugabe et elle a le pouvoir de recommander des solutions. Nous suivons évidemment la situation de très près, étant donné la qualité de nos relations avec le Zimbabwe. C'est pourquoi, étant des amis du Zimbabwe et partisans d'un Zimbabwe indépendant, nous partageons les grands espoirs du pays et de ses citoyens. Tout l'argent que nous avons promis jusqu'à présent a été affecté à des projets faits en commun avec le gouvernement du Zimbabwe, et nous comptons honorer nos engagements. Nous suivons toutefois la situation de très près.

LE COMMERCE INTERNATIONAL—LES RESTRICTIONS IMPOSÉES AUX FILIALES EN MATIÈRE D'EXPORTATION—A) LA DIVULGATION DES DOCUMENTS. B) L'INTERDICTION DES EXPORTATIONS PAR LE GOUVERNEMENT DES ÉTATS-UNIS

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur le Président, vendredi dernier, j'ai posé des questions au ministre d'État au Commerce international (M. Regan) sur les restrictions imposées à certaines entreprises canadiennes en matière d'exportation. Je voudrais encore en parler un peu.

Nous sommes tombés sur des documents des années 1960 révélant que les commissaires au commerce international avaient dit au gouvernement que pas moins de 75 p. 100 des filiales canadiennes étaient soumises à des restrictions en matière d'exportations, ce qui avait fait littéralement perdre des centaines d'emplois aux Canadiens en une décennie. Depuis lors, j'ai fait publier des annonces dans les annonces classées de plusieurs journaux et j'ai demandé des renseignements à de simples citoyens sur les méthodes utilisées par les filiales en matière d'exportations ou par les sociétés qui ont reçu une licence de sociétés américaines ou étrangères.